



Conseil économique et social (ECOSOC)

Débat consacré aux activités opérationnelles

Operational Activities Segment

Débat général

New York, le 14 mai 2024

Déclaration de la Suisse

Nous remercions le Secrétaire général et son équipe pour le rapport sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement et saluons les progrès réalisés. Moteur essentiel de cette réforme, le soutien au système redynamisé des coordonnateurs résidents doit rester au cœur de nos efforts visant à renforcer le rôle du système de développement des Nations Unies dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

À ce sujet, nous aimerions faire quelques observations :

Premièrement, la Suisse est d'avis que la réforme du système de développement va dans la bonne direction. Les progrès sont indéniables et surtout mesurables. Il reste toutefois encore des domaines à améliorer. Par exemple, l'alignement opérationnel, programmatique et budgétaire des entités onusiennes dans les pays avec les cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable ou la configuration des capacités au niveau national. Il en est de même en matière de locaux et back-offices communs. Nous sommes à nouveau dans une année d'examen quadriennal

complet des activités opérationnelles de développement et le débat qui y est consacré à l'ECOSOC doit donc se concentrer sur des orientations concrètes et réalisables pour le système des Nations Unies pour le développement. En tant qu'États membres, nous devons examiner attentivement les domaines à améliorer et élaborer de nouveaux mandats ou renforcer ceux qui sont existants dans la résolution sur l'examen quadriennal complet en 2024. Ces mandats doivent œuvrer à rendre le système des Nations Unies pour le développement encore plus efficace, efficient, transparent et responsable.

Deuxièmement, la Suisse salue le nouveau pacte de financement et soutient l'appel du Secrétaire général à verser des contributions obligatoires pour le système des coordonnateurs résidents. Nous demandons instamment au système des Nations Unies pour le développement de continuer à engager un dialogue avec les États membres sur la qualité et la durabilité du financement. Confronté à une baisse de ses ressources, le système des Nations Unies pour le développement devrait continuer à améliorer l'efficacité de son aide en consolidant son offre et en diversifiant sa base de donateurs et de partenaires.

Troisièmement, nous soutenons les efforts visant à garantir un financement prévisible et durable, par le budget ordinaire, du Bureau d'évaluation à l'échelle du système, qui est une fonction clé du système de développement des Nations unies. Les évaluations menées par le Bureau d'évaluation, dont les conclusions et les recommandations sont examinées au sein de l'ECOSOC, sont une source importante d'apprentissage, de responsabilisation et de contrôle pour l'ensemble du système des Nations unies pour le développement. Nous nous félicitons des progrès significatifs accomplis dans la mise en place de l'équipe centrale du Bureau d'évaluation à l'échelle du système et nous nous réjouissons que sa stratégie soit finalisée cette année.

Quatrièmement, le renforcement du contrôle et de la redevabilité des agences par rapport aux résultats du développement dans le pays est essentiel et le rôle du coordinateur résident reste déterminant à cet égard. Le prochain cadre de suivi et d'établissement de rapports de la résolution sur l'examen quadriennal complet des

activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies devra offrir des indicateurs renforcés quantitatifs et fondés sur des données probantes que les agences intégreront dans leurs cadres de résultats respectifs.

Enfin, nous remercions la présidence du Groupe des Nations Unies pour le développement durable pour son rapport et apprécions les progrès réalisés en vue de la création d'un système des Nations Unies pour le développement plus réactif, agile et mieux coordonné. Nous pensons que le système des coordonnateurs résidents tient largement sa promesse de consolider l'offre des Nations unies au niveau des pays pour soutenir les efforts nationaux visant à réaliser l'Agenda 2030. Les efforts de coordination des bureaux des coordonnateurs résidents portent également leurs fruits dans des domaines normatifs tels que l'intégration du genre.

Nous vous remercions de votre attention.